



GAB65

Le Groupement BIO
des Hautes-Pyrénées

Annuaire des céréaliers bio du 65

Dans le cadre de son travail de facilitation des échanges éleveurs-céréaliers BIO dans les Hautes-Pyrénées, le GAB 65 publie cet annuaire des céréaliers bio à destination des éleveurs bio pour donner une meilleure visibilité des possibilités d'approvisionnement en local et faciliter les échanges entre eux, l'objectif étant à terme de sécuriser à la fois les débouchés pour les uns et les approvisionnements pour les autres et ce dans une logique de coopération.

Cet annuaire est évolutif et fera l'objet de mises à jour régulières et d'améliorations selon les retours des uns et des autres.*

1- OÙ SE FOURNIR LOCALEMENT ?

❖ En céréales et protéagineux

Nom	Commune	Productions	Transport	Téléphone
ABADIE Daniel	Siarrouy	Méteils (seigle/avoine/féverole/pois)	X	06 01 74 54 96
ABADIE Jacques	Antin	Méteil (triticale/avoine/pois)		06 75 65 87 84
BERNISSAN Stéphane (SARL du Cap Foy)	Coussan	Son de blé Tourteaux de colza et tournesol		07 69 19 70 28
BERRUT Joël (SCEA Berrut)	Gerde	Orge		06 70 21 20 73
BONGIOVANNI Jean-Luc	Sarriac-Bigorre	Maïs, blé Soja toasté		06 89 96 28 20
BONNEMAISON Romain	Saint-Sever-de-Rustan	Blé Soja, féveroles, tournesol		05 62 96 69 65
CAPEL Aurélien (GAEC de l'Arc-en-Ciel)	Péguilhan (31)	Orge, triticale, blé Tournesol		06 87 36 64 97
CASSAGNET Louis (GAEC Cassagnet)	Ibos	Maïs, orge, blé Méteil (triticale/féverole) Soja toasté	X	06 65 33 92 33

CASTERAN Philippe	Montoussé	Maïs, orge, blé + peut faire à la demande (12 ha disponible)		06 09 86 31 31
COULOM Dimitri (Domaine Coulom)	Caussade-Rivière	Tourteaux de colza et tournesol		06 32 19 73 32
DAJAS Laurent	Barthe	Maïs, orge, blé, Soja, féverole, tournesol, sarrasin	X	06 70 12 46 08
DUBARRY Christophe	Bordes	Méteil Soja	X	06 15 06 96 39
DULUCQ Jean	Garlin (64)	Maïs Méteil (triticale/féverole/pois/vesce) Tourteaux de colza et tournesol	X	07 70 29 32 23
ESPENAN Didier	Sénac	Soja, féverole		06 20 45 64 77
FERME CAMPAGNOLLE (Vanessa)	Laloubère	Son de blé		06 95 09 58 10
FONTAN Denis (EARL de la Baïse)	Trie-sur-Baïse	Maïs, orge, triticale, sorgho Méteil Soja	X	06 88 32 44 80
GEORGES Pierre-Yves (GAEC du Balen)	Castelnau-Magnoac	Blé Soja, tournesol Légumes plein champs		06 81 62 25 19
HERAU Jean-Paul	Bordères-sur-l'Echez	Avoine noire, triticale, blé	X	06 71 6 21 64
JAMOIS Mathilde et Frédéric (Ferme des Hauts Coteaux)	Saint-Plancard (31)	Maïs, orge, avoine, triticale, blé ancien Méteil Colza, tournesol, sarrasin	X	06 73 89 15 50
LAGAHE Michel	Tarasteix	Blé tendre		06 74 40 09 69
LEPINE Damien (Lo Camin del Pepe)	Ariès-Espenan	Son de blé Tourteaux de colza et tournesol		06 42 44 35 92
LESCURE Fabien	Manas-Bastanous (32)	Blé, Soja, tournesol, colza, sarrasin, graines de trèfle et de luzerne		06 78 64 07 81
MANATHON Christian	Saint-Lézer	Maïs, blé, Soja, féveroles, tournesol		06 03 45 44 48

MARTINEZ Cédric	Fontrailles	Maïs		06 78 54 57 11
MIQUEU Stéphane	Tostat	Maïs, triticale, blé Méteil Soja, colza, tournesol	X	06 73 39 70 74
ODYSSEE D'ENGRAIN (Rémi)	Cizos	Son de blé		05 62 49 23 29 07 89 78 31 49
PEYTA Nicolas	Laloubère	Maïs population roux, blé, seigle, millet Méteil		06 80 40 57 16
SARRAMEA Claudette	Bonnefont	Maïs, triticale, seigle, blé Méteil Soja	X	06 07 22 20 12
SEMMEZIES Pascal	Lafitole	Féverole		06 81 57 31 56

❖ En fourrages

Nom	Commune	Productions	Conditionnement	Transport	Téléphone
ABADIE Daniel	Siarrouy	Trèfle squarosum, foin de prairies	Balles rondes	X	06 01 74 54 96
BAGET Yannick (SCEA Lous Baget)	Coussan	Luzerne, foin de prairies	Balles rondes		06 71 26 46 54
BERRUT Joël (SCEA Berrut)	Gerde	Foin de prairies	Balles rondes		06 70 21 20 73
BIALADE Yannick (La Ferme du Lac d'Estaing)	Estaing	Luzerne	Balles rondes enrubannées	X	06 80 92 21 11
BONNEMAISON Romain	Saint-Sever- de-Rustan	Foin de prairies	Balles rondes		05 62 96 69 65
BROSSIER Sébastien	Ségalas	Luzerne	Sur pieds		06 51 39 36 10
CASSAGNET Louis (GAEC Cassagnet)	Ibos	Luzerne, foin de prairies, paille	Petites bottes carrées (pick- up)	X	06 65 33 92 33
DAJAS Laurent	Barthe	Luzerne	Balles rondes	X	06 70 12 46 08
DOLEAC Nicolas	Lespouey	Luzerne, trèfle, foin de prairies, regain	Balles rondes 120 x 120	X	06 63 39 59 71

DULUCQ Jean	Garlin (64)	Foin de prairies	Balles rondes	X	07 70 29 32 23
ESPENAN Didier	Sénac	Luzerne	Balles rondes		06 20 45 64 77
GUINLE Jean-Pierre	Sarniguet	Luzerne	Sur pieds		06 42 22 41 98
HERAU Jean-Paul	Bordères-sur-l'Echez	Foin de prairies, paille	Petites bottes carrées (pick-up)		06 80 01 98 66
JAMOIS Mathilde et Frédéric (Ferme des Hauts Coteaux)	Saint-Plancard (31)	Foin de prairies	Balles rondes	X	06 73 89 15 50
LAGAHE Michel	Tarasteix	Luzerne	Balles rondes		06 74 40 09 69
LESCURE Fabien	Manas-Bastanous	Luzerne	Balles rondes		06 78 64 07 81
LONG HOURTOLOU Patrick	Gardères	Foin de prairies	Balles rondes	X	06 71 97 99 01
MIQUEU Stéphane	Tostat	Luzerne	Grosses bottes carrées	X	06 73 39 70 74
PEYTA Nicolas	Laloubère	Luzerne, trèfle violet	Balles rondes		06 80 40 57 16
TULISSI Jean-Louis	Beaumarchés (32)	Luzerne et trèfle	Balles rondes	X	06 78 66 33 68

2- COMMENT TRANSPORTER ?

Nom	Localisation	Type de transport	Téléphone
DURAND Gérard	Baronnies	Remorque plateau pour 10 boules de foin	06 23 55 15 23
SARL BOURDAT (René)	Lafitole	Bennes 25t et plateaux	06 80 37 76 06
TRANSPORTS BARRERE (Jean-Henri)	Boulogne-sur-Gesse (31)	Plateau 36 bottes	05 61 88 20 15
SARL TRANSPORTS FONTRAILLAIS (Daniel)	Fontrailles	Bennes 25t et plateaux	06 11 09 70 32
ETA DANDRAU (Xavier)	Cieutat	Plateau 36 bottes	06 78 70 92 11
TRANSPORT DES LYS (Rémy)	Castelnau-Rivière-Basse	Bennes 25t et plateaux	06 78 84 70 01
VIGNES SAS (Michel)	Mauléon-Magnoac	Bennes 25t et plateaux	06 07 60 82 94
LIBAROS Transports	Mouchès (32)	Bennes 25t et plateaux	05 62 64 17 88

* Pour toute demande d'ajout à cet annuaire, contacter Julien Cantegreil (coordonnées en fin de document).

3- QUELLES UTILISATIONS POUR NOURRIR SES ANIMAUX ?

❖ POUR LES RUMINANTS

Rappel de certains principes de l'alimentation des ruminants :

- Les fourrages (pâturels ou distribués) constituent le principal apport d'azote et d'énergie de la ration des ruminants (leur qualité est donc déterminante !). Les graines de céréales ou protéagineux ne jouent que le **rôle de tampon** d'une ration qui évolue en fonction du mélange fourrager, de la saison et de l'année climatique.
- L'herbe pâturée représente la source d'alimentation la plus équilibrée et la plus économique (4 fois moins chère que le foin !) en élevage ruminant. Travailler à un système herbager autonome et économique consiste donc à **augmenter la part d'herbe pâturée** dans la ration.
- Les besoins alimentaires des ruminants varient selon le type d'animaux, leur stade physiologique et les objectifs de production. Le mois précédent la mise-bas est particulièrement critique pour l'alimentation des ruminants (risque de toxémie de gestation) car les besoins en énergie sont très forts alors que la capacité d'ingestion du rumen se trouve réduite par la taille du fœtus.
- La base de la constitution d'une ration pour ruminant réside dans **l'équilibre entre énergie, azote et fibre en fonction des besoins de l'animal**. A noter que la présence de fibre est déterminante pour le bon fonctionnement de la rumination et la stabilité au niveau de la panse.
- Certaines céréales présentent un risque d'acidose (baisse du pH ruminal) lié à une vitesse de dégradation des glucides trop rapide dans le rumen. Le risque acidogène diffère ainsi selon le type de céréales : blé > triticale > avoine > orge > maïs > sorgho. A noter que l'aplatissage des céréales permet de réduire leur vitesse de dégradation dans le rumen (contrairement au broyage en farine qui augmente le risque d'acidose).
- Certains protéagineux contiennent des facteurs antinutritionnels (notamment tanins et alcaloïdes) qui peuvent se révéler toxiques pour les ruminants s'ils sont ingérés en trop grande quantité. C'est le cas notamment des graines crues de soja, de féveroles à fleurs colorées et de pois chiche. Le toastage ou l'extrudation (ou le décorticage dans le cas des féveroles) permettent de détruire les facteurs antinutritionnels et d'augmenter la digestibilité des protéines de ces graines.

Table des valeurs nutritionnelles des aliments* pour ruminants

Aliments	Energie (UFV/kg brut)	Protéine (%)	Fibre (%)	Matière grasse (%)	Minéraux (%)	Remarques
Céréales et co-produits						
Triticale, blé	1,03	10	2	1	2	Fortement acidogène, à éviter ou limiter dans la ration.
Orge	0,97	9	5	2	2	Moins acidogène que le blé et le triticale.
Avoine, épeautre	0,90	10	11	3	3	Moins énergétique que les autres céréales mais très peu acidogène. L'avoine a un effet stimulant en période de reproduction (flushing), l'épeautre stimule la rumination chez les jeunes.
Maïs, sorgho, millet	1,10	9	3	3	1	Très bon apport énergétique sans risque d'acidose
Seigle	1,04	9	2	1	2	Peut remplacer l'orge mais faible disponibilité
Sarrasin	0,81	13	15	3	2	Faible digestibilité, peu appétent pour les ruminants

Son de blé	0,79	14	10	3	0	Peu acidogène comparé au blé et teneurs en protéines et fibres intéressantes, permet de réduire la part de concentré dans une ration suffisamment énergétique
Drèches d'orge	0,91	24	14	8	4	Bonnes qualités alimentaires mais digestibilité des protéines plus faible que pour les tourteaux
Protéagineux et co-produits						
Féverole, pois, vesce	1,04	20-28	6-9	1	3	Compléments azotés idéals pour ration basée sur le pâturage, la féverole contenant plus de protéines digestibles que le pois
Lupin	1,26	34	12	9	4	Plus riche que la féverole et le pois mais peu disponible localement
Pois chiche	1,13	19	3	6	3	Proche du pois mais principalement cultivée pour l'alimentation humaine
Soja, colza et tournesol (graines crues)	1,3-1,9	15-35	6-15	18-45	4	Forts taux de matières grasses qui limitent leur incorporation dans la ration et présence de certains facteurs antinutritionnels (notamment soja), privilégier les tourteaux
Soja toasté ou extrudée	1,35	36	6	20	5	Complément azoté performant et disponible localement (mais à coût élevé), le toastage permet une meilleure digestibilité des protéines du soja
Tourteau de soja	1,2	45	6	9	6	Complément azoté idéal mais non produit localement
Tourteau de colza	1,1	31	12	12	6	Bonne alternative au tourteau de soja, privilégier les variétés à faible teneur en glucosinolates (dites "oo")
Tourteau de tournesol	0,84	24	19	15	5	Pas de facteurs antinutritionnels mais une trop forte teneur en gras peut pénaliser les performances notamment chez les agneaux, à limiter dans la ration
Luzerne déshydratée	0,66	16	25	2	10	Taux de fibres élevé qui favorise l'activité ruminale et limite le risque d'acidose
Fourrages						
Paille et foin médiocre (90% MS)	0,4	3	30	1	5	La paille de céréales peut être utilisé en fourrage d'appoint pour des animaux à l'entretien. Paille d'avoine > paille d'orge > paille de blé
Foin moyen (85% MS)	0,6	8-12	20	2	6	Pour animaux à faibles besoins
Foin bon, type regain (85% MS)	0,7	15	18	3	7	Pour animaux à forts besoins. Les 2ndes coupes, notamment de luzerne, sont en général moins fibreuses et plus protéinées que les 1ères (convient bien aux systèmes ovins et caprins laitiers).
Foin de légumineuses (85% MS)	0,6	16	22	2	8	
Enrubanné de graminées (50% MS)	0,8	11	15	4	6	Risque de contamination butyrique du lait si mauvaises conditions de récoltes et/ou de stockage de l'enrubannage. Se renseigner sur l'innocuité de l'enrubannage avant la distribution aux animaux, notamment en systèmes laitiers.
Enrubanné de légumineuses (50% MS)	0,6	18	15	2	8	

❖ POUR LES MONOGASTRIQUES

Rappel de certains principes de l'alimentation des monogastriques :

- **L'apport en protéines** d'une formulation ne se résume pas à sa matière azotée totale mais aussi à sa teneur en acides aminés essentiels (AAE) qui ne sont pas synthétisés par le métabolisme de l'animal et ne peuvent donc être apportés que par l'alimentation : méthionine pour les volailles, lysine pour les porcs mais aussi tryptophane, cystine ou encore thréonine. De plus, il y a une notion d'**équilibre entre acides aminés** : la carence ou l'excès d'un ou plusieurs AAE entraîne l'inutilisation ou la dégradation des autres voire l'apparition de problèmes zootechniques.
- Les autres principaux critères à prendre dans la formulation de l'aliments des monogastriques sont : **l'apport en calories** (énergie, principalement issue des glucides et des matières grasses), les **seuils d'incorporation** de chaque aliment (notamment liés à la présence de facteurs antinutritionnels) et **l'appétence** du produit (attention notamment aux céréales mal conservées et aux tourteaux trop vieux). A noter que la volaille, hormis peut-être les premiers jours, préférera toujours une mouture grossière car elle est biologiquement équipée pour digérer des grains entiers.
- Si les besoins nutritionnels des monogastriques varient selon leur souche génétique, leur stade physiologique et les conditions d'élevage il faut noter que les besoins du poulet « démarrage » (0-28 jours) sont peu différents selon la souche et le contexte et qu'il faut veiller au respect rigoureux des exigences nutritionnelles à ce stade car une carence en lysine ne sera pas compensée plus tard. Les exigences en période de croissance et finition seront plus dépendantes du choix de la souche, des objectifs de production et de l'environnement d'élevage (ration modulable).
- L'apport du parcours dans l'alimentation des monogastriques est très variable et peu documenté mais peut être considéré comme significatif chez les porcs qui peuvent trouver une part importante de leur alimentation dans un parcours riche mais négligeable chez les volailles en raison de la variabilité de leur exploration des parcours mais aussi d'une homogénéisation génétique particulièrement aboutie et contrainte par des exigences de productivité. Cependant, le **rôle des parcours** reste déterminant pour le bien-être et la santé des animaux mais aussi en tant que complémentation alimentaire (en vitamines et minéraux notamment mais aussi en protéines et énergies), voire même en composante alimentaire dans le cas des parcours enrichi (en maïs, luzerne ou ortie par exemple).

Table des valeurs nutritionnelles des aliments* pour monogastriques

Aliments	Energie (MJ/kg)	Protéine (%)	Fibre (%)	Lysine (g/kg)	Méthionine (g/kg)	Seuils d'incorporation				
						Poulets démarrage	Poulet > 28 jours	Pondeuses	Porcelets	Porcs et truies
Céréales et co-produits										
Triticale, blé	14	10	2	3,2	1,8	40%	70%	70% (40% triticale)	NL	NL
Orge	13	9	5	3,7	1,7	10%	10%	10%	40%	NL
Avoine	12	10	11	4,0	1,7	5%	10%	10%	10%	15%
Maïs, sorgho, millet	15	9	3	3,4	1,4	65% (15% sorgho)	65%	70%	NL (40% sorgho)	NL (80% sorgho)
Seigle	13	9	2	1,0	1,7	15%	15%	25%	0%	50%
Sarrasin	12	13	15	5,7	2,3	*	*	*	0%	40%
Son de blé	14	14	10	5,3	2,1	8%	8%	5%	5%	10%

Drèches d'orge	14	24	14	3,1	1,5	0%	10%	10%	0%	20%
Protéagineux et co-produits										
Féverole à fleurs blanches (sans tanins)	9	20-28	6-9	16,6	1,9	15%	20%	7%	15%	20%
Pois	10	20-28	6-9	14,8	2,0	15%	25%	20%	30%	NL
Lupin	15	34	12	16,3	2,6	10%	15%	5%	5%	10%
Soja (graines crues)	20	35	6	22, 2	5,2	15%	20%	20%	5%	Dépend de la variété
Colza (graines)	22	19	9	11,5	4,1	5%	5%	5%	7%	5%
Tournesol (graine)	20	15	16	6,0	3,4	5%	5%	5%	7%	5%
Soja toasté ou extrudée	18	36	6	22, 2	5,2	15%	20%	20%	15%	10%
Tourteau de soja	18	45	6	27,2	6,3	NL	NL	NL	NL	NL
Tourteau de colza	15	31	12	16,9	6,3	5%	10%	6%	5%	10%
Tourteau de tournesol	14	24	19	8,9	5,4	8%	20%	15%	5%	20%
Concentré protéique de luzerne (CPL)	16	52,0	1,9	31,5	10,7	5%	5%	5%	15%	20%
Levures de brasserie	17	44,2	1,8	27,0	6,6	10%	10%	10%	NL	NL

* Les aliments qui apparaissent dans les tableaux sont ceux pouvant entrer dans la composition des rations fermières en élevage biologique **et qui sont produits localement**. Les valeurs nutritionnelles indiquées sont issues des tables de l'INRAe (voir 6- Ressources) mais n'ont qu'une valeur indicative : elles donnent un ordre de grandeur de la valeur moyenne des aliments, qui dans la réalité présentent une grande variabilité. Pour un meilleur pilotage de l'alimentation, il y a possibilité de faire analyser ses fourrages ou ses méteilis pour déterminer avec précision leur valeur alimentaire. Compter entre 30 et 50€ pour chaque analyse (se rapprocher de la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées pour plus d'information).

4- A QUELS PRIX ?

Le tableau ci-dessous fait état des prix pratiqués localement pour les échanges de céréales et oléo-protéagineux bio. Ils n'ont qu'une valeur indicative car ils ne prennent pas en compte les spécificités et contraintes de chaque outil de production mais permettent de donner une valeur de référence qui peut servir de base à des discussions préalables à la mise en place de partenariats formels ou informels. Cette grille de prix veut s'inscrire dans la continuité du travail engagé par le GAB 65 en répondant au double-objectif de juste rémunération des céréaliers et d'accessibilité pour les éleveurs.

Grille indicative des prix pratiqués localement (données 2025)

Matières premières (certifiées AB)	Prix indicatifs (HT à la tonne brute, départ ferme)
Céréales et protéagineux	
Avoine	300 €
Blé (fourrager)	350 €
Colza (graine)	800 €
Drèches d'orge	*
Epeautre	700 €
Féverole	500 €
Luzerne déshydratée	325 €
Maïs	350 €
Méteil (selon proportion de protéagineux)	300-400 €
Millet	400 €
Orge	400 €
Pois	500 €
Pois chiche	600 €
Sarrasin	800 €
Seigle	550 €
Soja (graine)	800 €
Soja toasté	1 000 €
Son de blé	200 €
Sorgho	300 €
Tournesol (graine)	600 €
Tourteau de colza	650 €
Tourteau de soja	1 200 €
Tourteau de tournesol	450 €
Triticale ou blé (fourrager)	350 €
Fourrages	
Foin de prairie naturelle	80 à 110 €
Regain, foin de luzerne ou à forte proportion en légumineuses	100 à 130 €
Enrubannage	foin + 10 €/balle
Paille	70 €
Foin sur pied	40 à 60 €/t de foin

5- QUE DIT LA REGLEMENTATION ?

La vente directe de céréales est soumise à une réglementation. Les producteurs de céréales **doivent obligatoirement vendre leur marchandise à un Organisme Collecteur (OC)** agréé par FranceAgriMer, seul habilité à reverser les « cotisations volontaires obligatoires » qui financent les interprofessions céréalier (CVO Intercéréales) et semencière (Contribution Recherche et Innovation Variétale). En revanche, la marchandise ne doit pas obligatoirement être stockée chez cet organisme : le céréalier peut la livrer ou la faire livrer directement à l'éleveur et l'OC s'occupe de la facturation et de reverser les taxes (prestation payante). Il existe cependant certaines « tolérances administratives » selon les espèces (voir tableau ci-dessous).

Règles de vente directe des céréales et des oléoprotagineux

Blé et Sorgho	Obligation de faire appel à un OC.
Oléagineux (Soja, Colza, Tournesol, Navette, Lin)	Obligation de faire appel à un OC.
Protéagineux	Pas d'interdiction particulière.
Orge, Maïs, Seigle et Triticale	Vente soumise à deux conditions : - vente autorisée aux communes limitrophes, - chaque transport ne peut dépasser 5 quintaux.
Avoine	Pas de limitation de quantité mais la vente est limitée au département et aux cantons limitrophes.

Certaines modalités de récolte ou de commercialisation échappent à cette réglementation : l'autoconsommation, la vente sur pied (fourrages ou céréales immature), la petite transformation, le « droit de mouture » et les mélanges contenant moins de 10 % de blé, de seigle, d'avoine, d'orge ou de maïs.

6- RESSOURCES

- ❖ **Composition et valeurs nutritionnelles des matières premières pour les animaux d'élevage** (Tables INRAE-CIRAD-AFZ) : <https://www.feedtables.com/fr/content/table-as-fed>
- ❖ **Alimentation des Volailles en agriculture biologique** (Cahier technique de l'ITAB, 2015) : <https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/09/Alimentation-Volailles-Bio-CahierTechnique-juin2015.pdf>
- ❖ **Alimentation des Porcs en agriculture biologique** (Cahier technique de l'ITAB, 2014) : <https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/09/Alimentation-porcins-AB-Sept2014.pdf>
- ❖ **Alimentation des Ovins** (Fiche technique Inn'Ovin, 2019) : <https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2019/04/Fiche-alimentation-2019.pdf>
- ❖ **Outil ECOFEED – Formulation Volailles** développé par le réseau FNAB (format tableur, libre d'accès sous formation) : [sur demande](#)
- ❖ **Outil ECOFEED – Formulation Porcs** développé par le réseau FNAB (format tableur, libre d'accès sous formation) : [sur demande](#)
- ❖ **Outil de rationnement des Ruminants** développé par le réseau FNAB (format tableur + jeu de cartes, libre d'accès sous formation) : [sur demande](#)
- ❖ **Réglementation de la commercialisation des céréales et des oléoprotagineux biologiques** (Publication du réseau GAB-FRAB de Bretagne) : https://www.agrobio-bretagne.org/voy_content/uploads/2021/12/FICHE_TK_REGLEMENTATION_CEREALE_WEB.pdf

7- CONTACT

Julien Cantegreil
Animateur élevage GAB 65
julien.cantegreil@gab65.com
06 13 10 73 52



Avec le soutien de :

